

## CATÉGORIES D'ACTUS

- Actus (6)
- Aménagement (13)
- AquaSud (12)
- Medias (17)
  - Vidéos (17)
- Musée de la Préhistoire (2)
- Publications (4)
  - Plaquettes & Brochures (1)
    - Plaquettes - Eaux (1)
  - Rapports d'activités (3)
    - R.A. - Déchets (1)
    - R.A. - Eau (1)
- Rubriques (150)
  - La CCPBS (50)
    - Comptes-rendus du conseil communautaire (39)
  - Les grands projets (10)
    - Sports de glisse (6)
    - Stade (4)
  - Les services (74)
    - Action sociale (4)
    - Aménagement (4)
    - Déchets (23)
    - Eau (5)
    - Economie (9)
    - Environnement (22)
    - Habitat (2)
    - Sport (2)
  - Tourisme (17)
- Agenda des manifestations
  - Aquasud
  - Ateliers - Animations
  - Conseil communautaire
  - Permanences
  - Randonnées

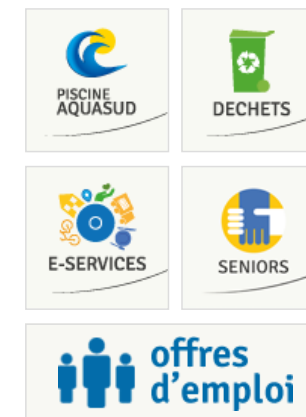
## Contrôle périodique de l'assainissement autonome



Compétente depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 en matière d'assainissement collectif et non collectif, la CCPBS organise le service afin de le rendre opérationnel et efficace. Parmi ses missions, le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) du Pays Bigouden Sud a l'obligation de contrôler périodiquement le fonctionnement des assainissements autonomes. La Fréquence de ces travaux est de 10 ans. La CCPBS assure cette mission en collaboration avec le bureau d'études TPAe, représenté par M. Olivier Drion (sur la photo) et la SAUR, représentée par Mme Magali Painchaud (uniquement pour Pont-l'Abbé et Le Guilvinec). Les premiers contrôles pour la CCPBS et TPAe concernent les communes de Tréméoc, Combrit et Penmarc'h. Au-delà de la mission de contrôle, l'objectif est avant tout d'apporter un conseil aux usagers pour qu'ils aient un équipement en bon état sans risque pour leur santé et l'environnement.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la CCPBS a étendu son champ de compétences à l'assainissement. Le Service Public d'Assainissement

## ACCÈS RAPIDE



## ARTICLES EN RELATION

Catégorie(s) : Eau

-  [Contrôle périodique de l'assainissement autonome](#)
-  [Donnez votre avis sur l'avenir de l'eau](#)
-  [L'assainissement se la joue collectif](#)
-  [Retenue du Moulin Neuf - Travaux sur la digue](#)
-  [Rivière de Pont-l'Abbé - Amélioration de la continuité écologique](#)

## DERNIERS ARTICLES






-  [Tout savoir sur les compétences communautaires](#)

**NEWSLETTER**

Courriel:

S'abonner

Non Collectif (SPANC) s'exerce dorénavant à l'échelle du Pays Bigouden Sud. Conformément à l'arrêté du 27 avril 2012 relatif aux modalités d'exécution de la mission de contrôle des installations d'assainissement non collectif, le SPANC du Pays Bigouden Sud a l'obligation de contrôler périodiquement (tous les 10 ans) le fonctionnement des assainissements autonomes. La mission est de veiller au bon état des équipements de collecte et de traitement des eaux usées domestiques et de garantir l'absence de pollution et de risques sanitaires et environnementaux.

-  [Contrôle périodique de l'assainissement autonome](#)
-  [ESS - Accompagner les porteurs d'idées et de projets](#)
-  [Meilleurs vœux pour 2019](#)
-  [Conseil : compte-rendu 25/09/2018](#)
-  [Fêtes de fin d'année : ouverture / fermeture des services](#)

## Réalisation des contrôles

Ces prochains jours, la CCPBS et ses prestataires vont démarrer la campagne de contrôles. La mission sera assurée par Olivier Drion pour TPAe (notre photo). Les représentants du service sont autorisés à pénétrer dans les propriétés privées .

Pour faciliter le travail du technicien :

- Les ouvrages équipant votre installation d'assainissement doivent être accessibles (regard du bac à graisse, de la fosse, du préfiltre et du traitement).
- Les documents dont vous disposez, relatif à cette installation (photographies, factures, justificatifs d'entretien et/ou contrat d'entretien, etc.) devront présentés lors de ce contrôle.

Préalablement à cette visite de contrôle, un avis sera adressé à l'utilisateur pour un délai minimum de 15 jours. Dans l'impossibilité d'être présent ou représenté, l'utilisateur devra prévenir le SPANC au plus vite pour convenir d'un nouveau rendez-vous.

Le propriétaire s'expose à des obligations de travaux à réaliser dans un délai de 1 à 4 ans selon la nature de la non conformité :

- si l'absence d'installation est constatée,
- si l'installation est non conforme,
- s'il y a un défaut d'entretien.

Passé ce délai, le SPANC réalisera une contre visite pour s'assurer de la réalisation des travaux.

**Contact / Information**Service Public d'Assainissement Non-Collectif (SPANC)Lieu-dit Kérist à Plobannalec-Lesconil  
spanc@ccpbs.fr  
02 98 95 28 39  
[Télécharger le règlement de service](#)

Categorie(s): [Eau](#)

Mot-clef(s): [assainissement](#) / [conformité](#) / [contrôle](#) / [spanc](#)

Partager:     



**Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud**

17 Rue Raymonde Folgoas Guillou  
29120 Pont-l'Abbé  
France

Tél. : +33 (0)2 98 87 14 42

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h,  
le vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h.

CCPBS

Pays bigouden Sud  
Conseil communautaire  
Guichet des services  
Budget  
Marchés publics  
Services communautaires  
Structures intercommunales

Projets

Contrat de territoire  
Projet de territoire  
SCOT de l'Ouest Cornouaille  
Stade d'athlétisme  
Pôle d'échanges multimodal  
Programme local de l'habitat

Actualité

Toute l'actualité  
Agenda des manifestations  
Lettre d'information, newsletter  
Photothèque  
Publications communautaires  
Vidéos

Services

Développement économique  
Action sociale – Emploi  
Petite enfance / jeunesse  
Déplacements – Transports  
Habitat – Logement  
Développement touristique  
Gestion des déchets  
Eau  
Environnement  
Gestion des espaces naturels  
Équipements sportifs

Tourisme

Webcams  
Cartes  
Description du territoire  
Schéma touristique  
Office de tourisme communautaire  
Musée de la Préhistoire Finistérienne

[Accueil](#) [Nous contacter](#) [Mentions légales](#) [Recrutement](#) [Connexion](#) [Haut de page](#)

© 2019 Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud

